EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS

Délibération n° D 2024-03-06 - 03

Date de la séance : 06/03/2024 Date de la convocation : 27/02/2024 Envoyé en préfecture le 16/03/2024

Reçu en préfecture le 16/03/2024

Publié le 16/03/2024

Auteur | ID|: 038-213800154-20240306-D20240306_03-DE

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES:

Contre: 0 Pour: 17 Abstentions: 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture

et affichage

L'an deux mille vingt-quatre, le six mars, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Présents: SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, DURAND Grégory, FAURY Fabrice,

LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, CROUZET Rémy, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, PIGNARD Laurence, PIOLAT

Laetitia, SAUNIER Isabelle

Absents avec pouvoir : LECOMTE LEMOINE Brigitte donne pouvoir à METRAL Evelyne

GREA Pascale donne pouvoir à DURAND Gregory
GAUTIER Alexandra donne pouvoir à PIOLAT Laëtitia
ROUSSILLON Julien donne pouvoir à SIMONDANT Martial

Excusés: JACQUENOT Stéphane, GUILLAUD Baptiste

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Le conseil municipal, réuni sous la Présidence de M. SIMONDANT Martial, Maire, Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, Considérant que ledit compte est exact et conforme au Compte de Gestion du Receveur, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

- Excédent de fonctionnement antérieur reporté		300 000,00
- Excédent d'investissement antérieur reporté		496 932,01
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2023		
- Solde d'exécution de l'exercice		-211 195,47
- Solde d'exécution cumulé		285 736,54
Restes à réaliser au 31/12/2023		
- Dépenses d'investissement		104 983,39
- Recettes d'investissement		
\$	Solde	-104 983,39
Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12	2/2023	
- Rappel du solde d'exécution cumulé		285 736,54
- Rappel du solde des restes à réaliser		-104 983,39
E	Excédent de financt total	180 753,15
Résultat de fonctionnement à affecter		
- Résultat de l'exercice		535 790,96
- Résultat antérieur		300 000,00
	Total à affecter	835 790,96

Envoyé en préfecture le 16/03/2024

Reçu en préfecture le 16/03/2024

Publié le 16/03/2024

ID: 038-213800154-20240306-D20240306_03-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

> **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : Déficit reporté ; NEANT	R 002 : Excédent reporté : 300 000.00 €	D 001 : Solde exécution N-1 : NEANT	R 001 : Solde exécution N-1 : 285 736.54 €
			R 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 535 790.96 €

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Le Maire M. SIMONDANT La secrétaire de séance M. LAMOURY